Association de quartier de la Blancheraie 35 avenue de la Blancheraie – 49100 – Angers

Monsieur Christophe Béchu Maire d'Angers - Président d'Angers Loire Métropole

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal de la ville d'Angers

Angers, le 17 mars 2021

Objet : Réaménagement des places Kennedy et de l'Académie - alternatives au projet de parking silo

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal de la ville d'Angers,

Nous revenons vers vous au sujet du projet de réaménagement des places Kennedy et de l'Académie concernant la réflexion sur la réalisation d'un parking silo à étages à l'arrière de la caserne.

Le 20 Juillet 2020 vous affirmiez en conseil municipal, en réponse aux questions spécifiques des élus sur le degré d'avancement du projet, qu'en dehors de l'objectif de piétonisation, aucune décision n'était prise quant au projet de réaménagement des places Kennedy et de l'Académie, tous les scénarios devant être étudiés par l'équipe d'urbanisme retenue, et en concertation avec les Angevins, avant toute prise de décision y compris concernant la réflexion sur la réalisation d'un parking silo.

Référence ci-dessous de la citation de MM. Béchu et Brancour lors du conseil municipal :

« Nous avons une certitude, c'est que la place Kennedy va devenir piétonne. Pour le reste, nous avançons avec une énorme humilité. [...]. La seule orientation globale c'est la piétonisation de la place Kennedy, beaucoup d'autres points vont maintenant faire l'objet de réflexion, d'études, de modélisation. »

« Il ne s'agit pas d'écrire l'histoire avant de l'avoir partagée avec les autres. [Ce projet de Parking], nous pensons que c'est un scenario raisonnable. Est-ce que c'est celui qui sera retenu in fine? On le met sur la table de l'étude et de la concertation qui s'en suivra. »

C'est donc avec grande surprise que nous avons constaté lors de la réunion publique du 19 février 2021 qu'il n'est fait mention d'aucun scénario alternatif au parking silo contrairement à ce qui est attendu pour un projet d'une telle envergure.

L'objectif affiché de la concertation et qui nous a été également affirmé lors de notre entrevue avec M. Roch BRANCOUR le 21 octobre 2020 est d'étudier les différents scénarios pour construire la meilleure solution avec les angevins. Nous ne comprenons donc pas qu'un nouveau parking aérien à étages, compte tenu de son impact négatif sur la qualité de vie, puisse être le seul scénario envisagé avant même que la consultation ne soit terminée et alors qu'aucun atelier de concertation n'a encore eu lieu avec les différents acteurs. Cette approche est en contradiction manifeste avec l'engagement public pris tel qu'évoqué ci-dessus.

Nous vous demandons donc de :

- Proposer des scénarios alternatifs au parking silo comme vous vous êtes engagés à le faire en conseil municipal afin de les soumettre aux parties-prenantes lors de la phase d'ateliers de concertation.
- Respecter le cadre d'une réelle concertation en considérant les alternatives proposées par les parties prenantes dans le cadre de l'étude. En particulier, si vous n'avez pas de volonté du côté de l'équipe municipale de proposer des scénarios alternatifs à un parking silo, a minima, nous

vous demandons de ne pas empêcher l'équipe missionnée d'étudier sérieusement les différentes alternatives envisageables (choix multiples et combinables) proposées dans le cadre de la consultation par les habitants et parties prenantes :

- O Création d'un parc et jardin public (dont le quartier Blancheraie est dépourvu),
- Création de logements (dans un contexte de nécessaire priorisation de la réaffectation des friches urbaines et bâtiments inoccupés, plutôt que d'autoriser au travers du PLUi la création de logements sur des espaces urbains de notre quartier encore naturels et capables d'accueillir de l'agriculture urbaine),
- Création d'un tiers-lieux de centre-ville accessible car à proximité immédiate de la majorité des transports en commun,
- O Création de locaux publics permettant un usage associatif et des rencontres entre habitants et acteurs de la vie de quartier (dont le périmètre du quartier de la Blancheraie est actuellement dépourvu)
- Réaffectation des bâtiments pour répondre à un des objectifs des assises de la transition écologique (Epicerie solidaire de quartier, Repair-café, maison de l'économie circulaire, banque de matériaux, locaux d'entreprises et associations de la transition écologique, forêt urbaine, îlot de fraicheur, etc.)

Communiquer sur les données (analyse de flux, cartographie des emplacements, ...) qui justifieraient le caractère souhaitable de la construction de cet édifice de stationnement supplémentaire favorisant encore davantage l'usage de la voiture en centre-ville dans un secteur déjà congestionné et dans un contexte d'urgence à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions en centre urbain à proximité immédiate d'habitations, d'écoles primaires de la ville.

Nous tenons à insister sur le fait que la crise sanitaire du COVID-19 que nous traversons actuellement devrait amener une évolution de votre positionnement sur les projets imaginés avant le COVID-19 et qui visent à maintenir les émissions de pollution atmosphérique en centre-ville en particulier à proximité immédiate d'une école maternelle et primaire accueillant plus de 300 enfants Angevins et proche de deux maisons de retraites. Pour rappel la pollution atmosphérique par des particules fines est identifiée par Santé Publique France et les organisation internationales de la santé comme responsable probable d'aggravation de l'épidémie tant dans le nombre de nouvelles contaminations que d'hospitalisations de cas de Covid-19." Et comme probable "co-facteur de morbi-mortalité par Covid-19", de nombreuses études montrant "que la pollution favorise l'inflammation et diminue la réponse immunitaire de l'organisme face aux infections", cette conséquence ne se limitant pas seulement au COVID-19 mais concerne également d'autres maladies.

Enfin, nous nous permettons de vous rappeler que notre courrier du 20 mars 2020 établi conjointement avec l'association « Les amis du vieil angers » comportait des questions et arguments en faveur d'alternatives (cohérence vis-à-vis de la planification globale de mobilité, pollution et nuisances, sécurité routière, marchabilité et cyclabilité, patrimoine) auxquelles il n'a toujours pas été apporté de réponses concrètes en dehors de votre courrier de réponse de principe nous renvoyant au lancement des études.

Nous sommes confiant que nous pourrons trouver ensemble une meilleure solution dans l'intérêt de la ville d'Angers, ses habitants et ses usagers.

Pour l'association de quartier de la Blancheraie

Nicolas VALLÉE Président

0

Copie : Élu·e·s du conseil municipal de la ville d'Angers